

Pôle Ville Animatrice
Service Gestion des Salles Municipales
et des Structures Sportives
FH/ED

N° 20240245

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 Mars 2023, donnant à Monsieur le Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n° 2023P00203 du 31 mars 2023, donnant délégation à Monsieur Thomas HUBERT, Adjoint au Maire,

Considérant la nécessité de régler par une convention les modalités d'utilisation des structures sportives pour des activités régulières ou ponctuelles.

DECIDE

ARTICLE 1 : de ratifier la convention passée avec l'Association Lambersart TAEKWONDO Club, dont le siège social est situé 8 rue des champs à Lambersart 59130, représentée par Monsieur LEOSZEWSKI Patrick, Président, pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du dimanche 1er septembre 2024 au dimanche 31 août 2025.

ARTICLE 2 : La convention est conclue à titre gracieux.

ARTICLE 3 : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 23 SEPT 2024



Pour le Maire
L'Adjoint Délégué


Thomas HUBERT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240245
Objet :	Convention passée avec l'association Lambersart Taekwondo Club pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gracieux.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	059-215903287-20240923-D20240245-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20240923-D20240245-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240245.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240923-D20240245-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	248.3 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240245 Convention Taekwondo Club.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240923-D20240245-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	812.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 septembre 2024 à 14h40min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 septembre 2024 à 14h40min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 septembre 2024 à 14h40min16s	Transmis au MI

